

Date de dépôt : 1^{er} décembre 2010

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Marc Falquet : L'autorité du Conseil d'Etat, du Procureur général et de la police ridiculisée par les bandes mafieuses du bonneteau ! La population en a par-dessus la tête ! Merci d'agir s'il vous plaît ! (question 2)

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 19 novembre 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Que faut-il faire pour que nos autorités se décident enfin à combattre et à chasser de notre République les criminels du bonneteau ?

Faut-il attendre que la population exaspérée s'organise pour faire justice à sa façon, comme certains habitants le suggèrent déjà ?

Petit exemple d'une réalité genevoise : Mercredi 3 novembre 2010, dans les Rues-Basses, un citoyen exaspéré interpelle un escroc du bonneteau qui venait de voler un touriste et le signale à une voiture de police. Alors que celle-ci s'arrête, l'escroc ouvre soudainement la portière arrière du véhicule de police et pousse le citoyen à l'intérieur, comme si c'était lui le criminel !

Est-il indispensable que nos autorités se distinguent par leur incapacité crasse à régler un problème simple, qui pourrait l'ambiance dans nos rues principales ?

Est-il admissible que ces criminels puissent quotidiennement nuire à l'image de Genève en escroquant les passants et surtout les touristes, sur la voie publique, en toute impunité ?

Est-il admissible que la police genevoise ait été « invitée » à ne plus arrêter ces bandes mafieuses parce que cela demandait trop d'engagement en moyens ? C'est vrai qu'il est plus facile de s'en prendre aux personnes qui résident légalement dans notre canton et leur tomber dessus lorsqu'elles

commettent la moindre infraction, aussi minime soit-elle, plutôt que de s'en prendre à ces bandes mafieuses qui parasitent Genève...

L'immobilisme des Autorités a déjà pour conséquences de voir les chefs de ces bandes mafieuses s'organiser aux Pâquis pour développer le trafic de drogue et la prostitution. Ils s'emploient à recruter aujourd'hui des complices domiciliés à Genève, qu'ils paient CHF 150.- à CHF 200.- par jour. Ils ont déjà tenté d'acheter certains policiers en leur proposant de l'argent, et commencent à utiliser des enfants. Est-ce ce genre d'activité et de mentalité que le Conseil d'Etat souhaite promouvoir pour les familles genevoises ?

L'efficacité d'une « prévention » qui consiste à distribuer des petits flyers discrets, à faire patrouiller la Police, sans intervenir, sans arrêter et sans renvoyer ces voyous a démontré son insuffisance et une très grande naïveté.

Nous sommes en face de criminels professionnels déterminés et parfaitement organisés, encouragés par la lâcheté ambiante à poursuivre leurs activités délictueuses. Cet été, nous avons compté jusqu'à 250 escrocs du bonneteau dans nos rues. Le Gouvernement vise-t-il les 500 pour l'année prochaine ?

Ma question est la suivante :

Depuis 2010, combien de plaintes ont-elles été déposées mensuellement en relation avec les escrocs du bonneteau (escroqueries, vol, menaces, etc..

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Seules 3 plaintes pénales ont été enregistrées du 1^{er} janvier 2010 au 22 novembre 2010 dans notre canton en relation avec des joueurs de bonneteau.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Mark MULLER